

# Rapport administratif

## Exercice 2017



**Commune de Collex-Bossy**  
République et canton de Genève

# **Rapport administratif**

## Exercice 2017



**Commune de Collex-Bossy**  
République et canton de Genève

# Table des matières

Avant-propos	3
La commune en bref	5
Exécutif	6
Conseil municipal	7
Administration communale	11
Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux	14
Social, aînés et jeunesse	17
Activités culturelles	19
Ecole et parascolaire	20
Petite enfance	23
Loisirs	26
Information	30
Sécurité	31
Environnement et mobilité	35
Infrastructures	41
Patrimoine communal	42
Urbanisme	43
Finances	45
Renseignements pratiques	51
Sociétés locales	55

Ce rapport administratif détaille les événements qui ont marqué la vie de la commune durant l'année 2017. Comme il est d'usage, il a été rédigé après l'approbation des comptes communaux, soit en été 2018.

Il est donc édité, cette année, en l'absence provisoire de l'Exécutif élu, alors que la commune se trouve sous l'autorité de deux administrateurs délégués par le Conseil d'Etat.

En ces circonstances politiques particulières, nous nous associons à l'Exécutif actuellement absent, pour exprimer notre gratitude à l'ensemble du personnel communal et pour remercier infiniment l'administration d'avoir pris en charge la rédaction et la composition de ce rapport.

Ces remerciements communs vont aussi au Conseil municipal dont l'excellent travail et le grand engagement sont à relever.

Ils vont enfin à l'ensemble des acteurs de la vie communale dans le domaine de la sécurité, de l'éducation ou de l'animation, ainsi qu'à tous les bénévoles qui, chaque année, offrent leur temps, leur imagination et leurs talents aux manifestations villageoises.

Ce formidable élan partagé est un élément essentiel au « bien-vivre » à Collex-Bossy. C'est un privilège d'y avoir été provisoirement associés.

**Christiane Favre**  
**Barthélémy Roch**  
Administrateurs délégués  
par le Conseil d'Etat



Conformément aux prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes B 6 05 du 13 avril 1984, voici le rapport administratif portant sur la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Collex-Bossy compte 1680 habitants au 31 décembre 2017 dont 821 hommes et 859 femmes.

Population selon le groupe d'âges :

- > 0-19: 421
- > 20-64: 1041
- > 65 ou plus: 245
- > 80 ou plus: 61

La superficie de la commune s'élève à 6.89 km<sup>2</sup> avec 244 habitants au km<sup>2</sup>.

La commune fonctionne avec un Conseil municipal composé de quinze membres dont neuf conseillères et six conseillers, et un Exécutif comptant trois membres, un maire et deux adjointes.

## **Membres de l'Exécutif du 1er janvier au 31 décembre 2017**

Maire: Arnaud Ythier,

Parti libéral radical (PLR)

Adjointe: Brigitte Carrillo,

Parti libéral radical (PLR)

Adjointe: Marie-France Dutour,

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

## **Répartition des dicastères pour la législature 2015 - 2020**

### **Arnaud Ythier**

- > Administration générale et personnel
- > Finances
- > Social (scolaire, parascolaire, petite enfance, aînés, jeunes, social)
- > Urbanisme (plans d'aménagement du territoire communaux, stratégie intercommunale, construction parcelle communale,

réhabilitation de la ferme Gindre-Constantin)

> Groupement intercommunal du stade  
Marc-Burdet

> Décharge bioactive

### **Brigitte Carrillo**

- > Patrimoine communal (bâtiments, cimetière, parcs)
- > Sécurité (feu, PC, sécurité)
- > Loisirs (sports, manifestations, loisirs)

### **Marie-France Dutour**

- > Infrastructures (routes, chemins et promenades, canalisations, transports, autorisations de construire, environnement, nuisances)
- > Culture et information (Chapelle et manifestations culturelles, information)



Brigitte Carrillo, Arnaud Ythier, Marie-France Dutour

# Conseil municipal

7

## **Composition du Conseil municipal du 1er janvier au 31 décembre 2017**

### **Parti libéral radical (PLR)**

Antonella Cartier, Danièle Castle, Michael Kende, Sylvie Malherbe, Dorothea Noll, Jean-Marc Parmelin (remplacé le 11 septembre par Valérie Mégroz), Sébastien Pesenti, Laura Stanga, Jérôme Steimer, Tiziano Verardi

### **Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)**

Karla Boye, Isabelle Macheret, Pablo Pfeiffer, Gyl Vigneron, Madeleine Westeel

## **Bureau du Conseil municipal**

### **Période du 01.06.2016 au 31.05.2017**

Président: Pablo Pfeiffer  
Vice-présidente: Laura Stanga  
Secrétaire: Sylvie Malherbe

## **Période du 01.06.2017 au 31.05.2018**

Présidente: Laura Stanga  
Vice-présidente: Karla Boye  
Secrétaire: Sylvie Malherbe

En 2017, le Conseil municipal a siégé à neuf reprises.

## **Démission du Conseil municipal en cours d'année**

Quittant la commune, Jean-Marc Parmelin a démissionné avec effet au 13 avril 2017. Pour le remplacer, Valérie Mégroz a prêté serment le 11 septembre 2017.



De gauche à droite : Pablo Pfeiffer, Jérôme Steimer, Sébastien Pesenti, Sylvie Malherbe, Tiziano Verardi, Laura Stanga, Antonella Cartier, Dorothea Noll, Valérie Mégroz, Gyl Vigneron.



## **Commissions du Conseil municipal du 1er janvier au 31 décembre 2017**

### **Finances**

Présidente : A. Cartier

Vice-président : J.-M. Parmelin, puis M. Kende

Membres : I. Macheret, J. Steimer, M. Westeel

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

### **Social**

Présidente : K. Boye

Vice-président : J.-M. Parmelin, puis V. Mégroz

Membres : A. Cartier, I. Macheret, L. Stanga

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

### **Patrimoine communal**

Présidente : S. Malherbe

Vice-présidente : I. Macheret

Membres : D. Castle, M. Kende, G. Vigneron

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

### **Sécurité**

Président : G. Vigneron

Vice-présidente : L. Stanga

Membres : I. Macheret, S. Pesenti, T. Verardi,  
puis V. Mégroz

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

### **Loisirs**

Présidente : D. Noll

Vice-président : P. Pfeiffer

Membres : K. Boye, S. Malherbe, T. Verardi

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

### **Infrastructures**

Président : S. Pesenti

Vice-président : J. Steimer

Membres : K. Boye, D. Noll, J.-M. Parmelin,  
puis T. Verardi, G. Vigneron

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

### **Culture et information**

Présidente : M. Westeel

Vice-présidente : M. Kende, puis V. Mégroz

Membres : D. Castle, P. Pfeiffer, L. Stanga

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

### **Urbanisme**

Présidente : D. Noll

Vice-président : S. Pesenti

Membres : P. Pfeiffer, J. Steimer, G. Vigneron

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

### **Consultative crèche intercommunale**

#### **« Les 4 saisons », Bellevue**

Représentants : L. Stanga, G. Vigneron

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

### **Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)**

Représentant : M. Kende

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

### **Société coopérative « Les Chênes Verts »**

Représentante : S. Malherbe

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

### **Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)**

Membre permanente : L. Stanga

Président-e du Conseil municipal

## Décisions du Conseil municipal

### Délibérations

Vote d'un crédit total d'investissement de 1'770'000 F, couvrant la promesse d'achat pour l'acquisition de la parcelle 1019 – ancienne poste – de 990 m<sup>2</sup> de la commune de Collex-Bossy comprenant le bâtiment 439 à plusieurs logements avec rez-de-chaussée commercial, sis à la route de Vireloup 110.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'approbation des comptes 2016.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'investissement de 140'000 F destiné à l'optimisation du projet d'architecture lauréat du concours sur la parcelle no 792, à l'élaboration du DDP sur une partie de ladite parcelle et au choix du partenaire investisseur privé qui sera chargé de la construction de bâtiments de logements et d'un parking souterrain privé et public.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de 23'000 F pour l'organisation d'un appel d'offres pour la réhabilitation et la transformation de la ferme Gindre-Constantin.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'investissement de 125'000 F pour l'expertise technique nécessaire à l'organisation d'appels d'offres aux entreprises pour la réhabilitation et la transformation de la ferme Gindre-Constantin sise route de l'Etraz 3.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'investissement de 160'000 F pour effectuer le déploiement du réseau internet à haut débit dans le hameau de Machefer, sis sur la commune de Collex-Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit estimé à 210'000 F pour la rénovation et la transformation du bâtiment no 439 – ancienne poste – à plusieurs logements avec rez-de-chaussée commercial, sis à la route de Vireloup 110.

> Accepté par 10 voix pour et 2 abstentions

Vote pour le dégrèvement à 100% de la taxe professionnelle 2018.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour fixer le montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2018.

> Accepté par 8 voix pour et 3 abstentions

Vote pour l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour approuver le budget 2018, le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une délibération relative au préavis du projet de modification des limites de zones no MZ 30061/514 sur la parcelle communale no 792 ; lieu-dit « les Houchettes ».

> Accepté à l'unanimité

### Décisions

Elaboration d'une convention de partenariat pour le développement et l'exploitation de la ferme Gindre-Constantin.

> Accepté à l'unanimité

Nomination au grade de sergent-major de Skander Chahlaoui au 1er juillet 2017.

> Accepté à l'unanimité

Approbation d'un groupe de travail composé de cinq conseillers municipaux pour le projet de la ferme Gindre-Constantin avec attribution de jetons de présence.

> Accepté par 5 voix pour et 6 abstentions (dont cinq membres du groupe de travail)

### Résolutions

Vote relatif au projet de schéma directeur cantonal 2030 et au projet de concept de plan directeur cantonal 2030 – 1ère mise à jour.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif au plan de site du village de Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à la constitution d'un partenariat d'entités « publique » et « privée » dans l'objectif de constituer et d'octroyer un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle communale no 792, en vue de réaliser des logements ; lieu-dit « les Houchettes ».

> Accepté par 10 voix pour et 2 abstentions

Vote pour s'opposer à la décision de l'assemblée générale de l'association des communes genevoises du 20 septembre 2017, relative à la subvention de 330'000 F prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône.

> Accepté par 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions

Vote relatif à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre no 2016-01.

> Accepté par 10 voix pour et 1 abstention

Vote d'une résolution relative à la réalisation de logements à prix abordables sur la parcelle communale no 792 ; lieu-dit « les Houchettes ».

> Accepté à l'unanimité

### Pétition

Une pétition comptant 126 signataires (dont 58 habitants de la commune) a été reçue par le Conseil municipal. Elle demande un nouvel arrêt de bus dans le hameau de Machefer. Cette volonté citoyenne a été prise en compte par les autorités et sera traitée dans les meilleurs délais.

Au 31 décembre 2017, l'administration communale est composée de huit personnes, qui représentent 6.45 postes équivalents plein temps. Un comptable avec un mandat indépendant à temps partiel ainsi que deux patrouilleuses scolaires complètent l'effectif.

Les employés communaux sont mus par un esprit d'équipe, une motivation, une autonomie et des compétences remarquables qui ont été révélés par un exercice de Team Building réalisé durant l'année par des professionnels du monde du travail. Les activités communales sont menées à bien avec efficacité et rigueur. Des efforts conséquents sont consentis pour pallier les différentes épreuves qui jalonnent l'année.

La disponibilité et l'investissement du personnel pour assister les trois membres de l'Exécutif ainsi qu'aux 15 conseillers municipaux sont salués et unanimement appréciés.

## Secrétariat

Les nombreux projets en cours, les loiscadres sur la répartition des tâches entre le canton et les communes (LRT 1 et 2) et l'évolution de la commune aux points de vue urbanistique et démographique, ont conduit la mairie à procéder à un nouvel engagement à temps partiel au mois de novembre 2017.

Quatre personnes sont en charge du secrétariat (2.6 postes équivalents plein temps).



De gauche à droite: Frédéric Santschi, Oliver Noll, Lynn Murphy Voramwald, Olga Silva, Danielle Toninato, Laure Métayer-Dérobot, Enrica D'Alfonso, Isabelle Isch, Carlos Silva.

Elles apportent l'appui administratif, technique et juridique aux élus et plus particulièrement aux membres de l'Exécutif. Les tâches effectuées sont diversifiées et requièrent autonomie, diplomatie et discrétion.

Danielle Toninato amène depuis plus de 23 ans soutien, expérience et professionnalisme à la gestion de nombreux dossiers communaux. Elle assiste les membres de l'Exécutif, notamment le maire, dans la préparation du budget et des dossiers liés à leur dicastère, assure la responsabilité des activités rattachées au Conseil municipal, s'occupe de la gestion du personnel et veille au bon fonctionnement des activités communales.

Isabelle Isch répond avec dynamisme et grande implication personnelle aux nombreuses requêtes de l'Exécutif depuis plus de huit ans. En 2017, elle a obtenu avec brio un diplôme de cadre en administration communale qui a permis de réorienter ses responsabilités vers un assistantat du maire auquel elle dispense conseils avisés et aide précieuse. Elle s'occupe principalement des projets techniques, juridiques et politiques en cours, du Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet et de l'informatique.

Laure Métayer-Dérobert assume avec compétence et courtoisie le rôle primordial que représente l'accueil, et les responsabilités liées à la réception de la mairie. Polyvalente, elle apporte également son soutien à l'organisation et au suivi de la saison culturelle communale, tant pour la Chapelle que pour les événements et manifestations organisés en divers emplacements du territoire communal.

Enrica D'Alfonso a plus de sept ans d'expérience de l'administration communale. Qualifiée et consciencieuse, elle complète le secrétariat depuis le mois de novembre en assumant les problématiques liées à l'environnement et la gestion des déchets. Elle est également en charge des publications communales et de certaines manifestations.

### **Conciergerie**

Olga Silva et Carlos Silva (1.85 postes équivalents plein temps) ont la responsabilité de l'entretien des bâtiments communaux, école comprise, et du périmètre du centre communal.

Lors des manifestations communales, ils sont en charge des aspects techniques de l'organisation, et apportent une aide considérable pour résoudre les fréquents imprévus. Ils entretiennent d'excellents rapports avec les personnes œuvrant dans les différents bâtiments, tels qu'élèves et enseignants. Fiables, disponibles et efficaces, ils sont indispensables au bon fonctionnement de la commune.

### **Voirie**

Deux cantonniers (2 postes à plein temps), Oliver Noll et Frédéric Santschi, gèrent avec compétence l'entretien des parcs et promenades, du cimetière, des trottoirs et des routes notamment.

Responsables de l'installation, de la mise en place et du démontage des fêtes communales, ils font preuve d'une importante capacité organisationnelle et d'une assiduité permettant le bon déroulé des événements.

Leur grande connaissance du territoire les conduit à anticiper nombre d'aléas qu'ils parviennent à déjouer ou résoudre avec habileté.

Leurs compétences multiples sont très appréciées ainsi que leur remarquable disponibilité. Ils complètent l'équipe de manière efficace.

### **Jobs d'été**

Chaque été, la mairie engage des jeunes habitant la commune ayant au moins 18 ans révolus pour travailler durant les vacances scolaires à des travaux d'entretien à l'extérieur et dans les locaux communaux.

En 2017, ce sont douze jeunes qui ont découvert une partie des tâches et responsabilités de la commune.

# Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux

## Participation dans diverses sociétés

La commune possède une part sociale de 500 F à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de 200 F à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

Une part sociale d'une valeur nominale de 500 F permet de participer aux assemblées de la société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la commune a cédé gratuitement en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 30 ans.

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève, de la Cave de Genève SA et dans la Société d'exploitation du téléphérique du Salève.

## Association des communes riveraines de l'aéroport de Genève – APCR-AIG

La commune fait également partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève qui compte à ce jour 25 communes représentant plus de 140'000 habitants.

## Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, Collex-Bossy, pour des raisons financières et d'entraide administrative, ainsi que pour bénéficier d'infrastructures adaptées, s'est associé à certaines communes voisines pour des réalisations diverses.

## Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL)

Fondé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Son but est de mettre en commun les forces vives de ses membres pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser sur la rive droite. L'élément qui a déclenché la prise de conscience a été le projet de création d'une seconde piste à l'aérodrome de Cointrin, comme on l'appelait encore dans les années soixante. La construction de cette piste, prévue sur la commune de Collex-Bossy, rasait une grande partie du territoire de celle-ci et touchait naturellement l'ensemble des communes de la rive droite du lac. Fortes de leur poids sur le plan politique et d'un remarquable esprit de solidarité, les communes ont fait front avec succès pour faire valoir leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens, puisqu'en 1973 ce projet a été abandonné.

Les magistrats se rencontrent quatre fois par an en plénière et la commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif. En sus, des groupes de travail – Social et culture – Aménagement et mobilité – Sports – Déchets – Sécurité et feu – Aéroport – se réunissent pour traiter de sujets d'intérêt régional.

### **Office intercommunal de l'Etat civil, à Pregny-Chambésy**

Fondé en 2001, il regroupait les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. En 2008, c'est le Grand-Saconnex qui s'est à son tour rattaché à ces quatre communes pour former un nouvel arrondissement. Le 18 octobre 2017, faisant suite à la demande de la ville et des communes membres de l'arrondissement, le Grand Conseil décide que Versoix rejoindrait l'office intercommunal de l'Etat civil le 1er juillet 2018.

### **Groupement intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC), à Versoix**

Fondé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

### **Groupement intercommunal de la crèche «Les 4 saisons», à Bellevue**

Fondé le 2 mai 2007 par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy pour financer la construction d'un nouveau bâtiment et ainsi offrir des places de garde aux enfants des communes partenaires. La crèche a été inaugurée en 2013 sur le territoire de Bellevue.

### **Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy**

Fondé en avril 2007 par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment,

les vestiaires et la buvette du stade Marc-Burdet, situés route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont maintenant propriété du Groupement, chargé également de l'entretien des terrains.

### **GICORD, Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac, situé chemin du Marais-du-Four, à Bellevue**

Fondé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

### **Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)**

Fondé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. De par son organisation politique, la commune de Céligny n'a pas adhéré. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Ses objectifs sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.





L'action sociale communale vise à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes et les personnes âgées, par des animations diverses.

## **Aide humanitaire internationale**

La commune soutient l'effort traditionnel de Genève dans l'aide humanitaire à l'étranger. La commission sociale est en charge de répartir le budget annuel entre diverses actions humanitaires.

A titre d'exemple, en 2017, la commune a soutenu, entre autres, l'association Camarada, centre d'accueil et de formation pour femmes migrantes. De surcroît, la commune a apporté son aide à de nombreux projets humanitaires dans des pays tels que le Soudan, l'Afghanistan ou le Yemen. Elle a de plus soutenu l'association Oceaneye, qui œuvre à la prise de conscience des conséquences de la pollution plastique dans les océans et à l'étude des causes de cette catastrophe écologique.

## **Aide sociale nationale**

En 2017, la mairie a subventionné plusieurs associations et fondations actives dans la lutte contre la précarité, l'aide au logement et à l'alimentation des personnes dans le besoin. Elle continue d'accorder des subsides aux questions liées à la santé ainsi qu'à l'insertion et à la formation.

Elle a également participé à l'effort de résilience de la commune de Bondo, dans les Grisons, suite à l'éboulement dont elle a été victime.

Le montant total attribué pour les aides internationales et nationales s'est élevé à 35'300 F en 2017.

## **Animation pour les aînés**

### **Sortie des aînés**

Le 18 mai 2017, plus de nonante personnes ont profité d'une journée dans le Lavaux, site unique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Deux autocars, bravant les travaux de l'autoroute et ses ralentissements, ont conduit le groupe au domaine Neyroud-Fonjallaz, à Chardonne, situé au cœur du vignoble en terrasse, pour déguster un apéritif très apprécié. Après le repas, l'après-midi a été consacré à la découverte du célèbre musée Chaplin. Les visites du manoir dans lequel Charlie Chaplin a vécu, du splendide parc adjacent ainsi que du studio retraçant la riche carrière cinématographique de l'un des artistes marquant du 20<sup>e</sup> siècle ont enchanté les participants. L'excursion a échappé aux grosses averses qui se sont abattues sur la région en soirée.

### **Goûter des aînés**

Le jeudi 9 novembre 2017, environ soixante aînés ont répondu présents au goûter organisé en leur honneur à la salle communale. Tout en dégustant des mets sucrés et salés, ils ont pu échanger avec leurs voisins et assister au spectacle du talentueux magicien Gianfranco. Le nouveau livre sur Collex-Bossy « Chronique d'une métamorphose » a été présenté par son auteure Anita Nebel.

## Jeunes

### Fondue des jeunes

L'habituelle fondue des jeunes, préparée par l'Amicale de pétanque, s'est déroulée le jeudi 9 mars 2017 au foyer du centre communal. En attendant d'être servis, puis tout au long de la soirée, les vingt-cinq convives ont pu apprécier le talent fou de Gianfranco le magicien dont les démonstrations ont empreint la soirée d'une ambiance surnaturelle, pleine de mystère.

### Grillade des jeunes

Pour la première fois, les jeunes de la commune se sont retrouvés pour une sortie d'été. Le 21 septembre, une quinzaine de jeunes, le maire, des membres du Conseil municipal et des employés communaux ont répondu présents à la soirée grillade organisée à Bossy, à la ferme « Les Plaines de Rosière », gérée par Laurent Girardet. Chacun a été conquis par la beauté du lieu et l'exposé de l'hôte sur l'élevage des bisons.

Un grand merci à Laurent Girardet pour son accueil chaleureux et à tous les participants qui ont fait de cette soirée un moment convivial et fort sympathique.

### Centre aéré

La commune a maintenu son partenariat avec les communes de Meyrin et Pregny-Chambésy pour assurer l'accueil des enfants durant les deux premières semaines des vacances d'été 2017.

Pour Collex-Bossy, huit enfants par semaine ont été acceptés dans le centre aéré de l'école de Cointrin avec un transport organisé

par minibus. Les enfants ont participé à différentes activités. L'encadrement a été assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés de la FASe.

L'appui financier de la commune s'est élevé à 7'160 F.

## **Bibliobus**

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, devant le local de la voirie. 170 personnes, en 12 passages, ont profité de cet espace avec une moyenne de 14 personnes pour 64.5 prêts par tournée.

Le prêt, ainsi que la fréquentation restent stables par rapport à 2016.

Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à 2'910 F.

## **Chapelle, centre culturel**

Un programme culturel varié a pu être présenté grâce à la collaboration établie avec le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre.

La commission culture et information en charge de la programmation a proposé en 2017 :

- > Concert annuel de la Sinfonietta
- > Exposition de photos par Michel Borzykovski « foot notes »
- > Quatre concerts de musique classique
- > Présentation de la troupe de théâtre pour enfants « Binokyo » sur le thème de l'eau
- > Concert de musique klezmer avec l'ensemble Hotegezugt
- > One man show de l'humoriste romand Pierre Miserez
- > Spectacle de Noël avec la conteuse Casilda Regueiro
- > Spectacle de jazz avec le Trio Evaristo Perez

Cette liste a été complétée par les auditions des élèves de flûte et piano de Laurence Ledrappier.

## **Collex-Bossy, chronique d'une métamorphose**

Anita Nebel, ancienne adjointe de la commune, à la demande d'Albert Maréchal, maire de 1987 à 2003, s'est attelée à la rédaction d'un ouvrage d'envergure retraçant les grandes étapes du développement de Collex-Bossy. A l'aide de nombreux documents et illustrations, l'auteure démontre comment Collex-Bossy est restée agricole malgré plusieurs tentatives d'urbanisation et de déclassement en zone aéroportuaire.

Le livre est en vente à la mairie au prix de 40 F.

## Ecole

Pour la rentrée d'août 2017, 161 enfants étaient inscrits, quatre de plus qu'en 2016.

Collex-Bossy fait partie de l'Etablissement scolaire Lachenal / Céligny / Collex-Bossy ; en 2017, Nathalie Stüdl, ad interim, puis Robert Dupertuis en ont assuré la direction.

Le Conseil d'établissement (CoEt) préalable-ment établi s'est mué, à la rentrée 2017, en « instances participatives », dont voici les axes principaux :

- > Le mode électif est abandonné au profit de membres désignés représentatifs de la communauté scolaire et de ses partenaires ;
- > Les instances participatives sont un espace d'information, de consultation et de proposition ;
- > Elles formulent des propositions propres à développer un climat propice à l'apprentissage des élèves et à optimiser les relations de l'école avec les familles, les collectivités publiques locales et les autres partenaires de l'école ;
- > Les instances participatives sont présidées par les directions d'établissement.

Les instances participatives de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation se réunissent en principe une fois par trimestre.

## Travaux

### Ecole

La toiture de la nouvelle école a été remise en état au mois de juillet 2017. En cause, des fuites constatées depuis la construction du bâtiment. En parallèle à ce chantier, des films solaires ont été installés sur les trois

verrières de l'école, quelques fenêtres et le sas d'entrée pour permettre une diminution de la chaleur intérieure et pallier les dégâts engendrés par celle-ci sur le matériel informatique de la salle des maîtres.

Pour raison de vétusté, les stores du bureau de la direction ont également été remplacés.

## Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)

### Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Il est servi par les cuisinières et les aides bénévoles du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à l'école.

### Accueil de l'après-midi de 16h à 18h

Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres. Ils bénéficient d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant avec des adultes bien formés qui donnent attention et disponibilité. Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune a pris en charge à 100% les coûts du parascolaire selon la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur. Le montant s'est élevé à 175'150 F en 2017.

### Association du Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a servi 12'501 repas sur l'année scolaire 2016/2017. Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, l'équipe de cuisine sert plus de 90 repas par jour et 135 enfants sont inscrits.

Chaque année, un nombre croissant de repas est servi et le Comité se félicite que l'équipe de cuisine puisse offrir des menus de qualité aux enfants. Le Label « fourchette verte » est maintenu et un soin particulier est apporté à la qualité des repas en privilégiant les produits frais du terroir et les repas équilibrés.

En 2017, l'équipe de cuisine était composée de: Natalia Maurice, cheffe de cuisine; Isabel Simonin, aide de cuisine; Marita Perakis, employée polyvalente et Rachida Dahmani, aide de cuisine.

Il faut également souligner la fidélité des précieux bénévoles qui viennent chaque jour aider au service des repas des enfants et aux rangements. Sincères remerciements à Jimmy Pasquali et Ferdinand Sprich.

En 2017, le Comité était composé de: Cédric Zurn, président; Renat Galeev, trésorier; Christine Bader, secrétaire; Caroline Simonin et Valérie Betto.

La fiduciaire AXXYS SA a assuré la comptabilité, la facturation et la gestion des débiteurs jusqu'au 31 décembre 2017. La fiduciaire AMS Audit SA a effectué la révision des comptes.

Grâce à la mairie, les locaux du restaurant scolaire ont été entièrement repeints. Un grand merci à elle.

L'exercice comptable 2017 se clôture avec une légère perte de 2'030 F. Les réserves de l'association étant suffisantes, l'association a pu éviter de demander une subvention à la mairie.

Le bilan des promotions 2017 a été très positif au niveau des stands de nourritures et des animations. Avec le bénéfice du bar, l'association a financé le stand maquillage et le carrousel.

Le litige avec l'ancienne trésorière du restaurant scolaire est définitivement clos. La justice a statué et cette dernière a été déclarée coupable avec une peine d'une année de prison avec sursis. Le montant dû est remboursé chaque mois selon un accord formalisé dans une convention signée chez un notaire.

Pour toutes questions ou renseignements :  
[www.restoscolairecollexbossy.ch](http://www.restoscolairecollexbossy.ch)  
[contact@restoscolairecollexbossy.ch](mailto:contact@restoscolairecollexbossy.ch)

Pour le comité  
Cédric Zurn, président



### **Association de parents d'élèves de Collex-Bossy – APE**

En 2017, l'APE a participé à la vie communale et à celle de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations. En voici une rétrospective :

L'association a commencé l'année civile avec son traditionnel vide grenier de mars offrant, comme activité ludique pour les enfants, de la peinture poudrée de sables colorés qui a eu beaucoup de succès.

En avril, le comité a opté pour un changement dans son organisation, et a souhaité organiser la chasse aux œufs un dimanche, pour profiter du grand air en famille. Un grand goûter et un petit diplôme ont été offerts aux participants.

Lors de la fête des promotions, l'APE a proposé un espace pour les petits, un stand assiettes-apéritif, pâtisseries/desserts et brochettes de bonbons.

Le samedi avant la rentrée des 1P Harmos, l'association est présente pour accueillir les parents et les nouveaux élèves en leur offrant un stand cafés et croissants.

Le pédibus est également organisé pour la sensibilisation à la sécurité sur le trajet de l'école, avec une activité vélorigolo. Un goûter composé de pommes, de pop-corn et de boissons a été offert.

En automne, quatre dimanches sont réservés aux entraînements de la course de l'Escalade.

De plus, une grande marmite en chocolat est offerte par l'APE à l'école.

Tout au long de l'année, diverses rencontres avec les enseignants et le directeur de l'école, la mairie et d'autres partenaires sont organisées pour la mise au point des différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'association est également représentée aux instances participatives par sa présidente et une déléguée des parents d'élèves.

Pour l'aide apportée, des remerciements sont adressés à la direction de l'école, aux enseignants, au GIAP et à la mairie – ses élus et employés communaux.

Pour l'APE  
Valérie Mégroz, présidente

## Espace de vie infantine «Le Petit Chevalier»

«Paisiblement sur les rives du Marquet», tel pourrait être le slogan de l'année 2017 du Petit Chevalier. Une continuité de 2016 avec une équipe éducative motivée, des autorités communales de Collex-Bossy et de Bellevue avenantes et disponibles, des enfants épanouis et des parents heureux.

Que dire de plus : 39 enfants ont été accueillis, dont 6 petits chevaliers de Bellevue, qui ont pu se réjouir et s'amuser dans le cadre d'activités diverses comme le spectacle de Noël à la Chapelle de Collex, la décoration du sapin de Noël, la participation à la fête des promotions de l'école de Collex-Bossy, la course d'école au parc animalier de Pierre Challandes ou encore les divers moments d'échange parents-enfants.

Sans être fanfaronnes, les finances de l'association sont saines et l'équipe éducative organise les activités en fonction des moyens financiers disponibles. Il est vrai que nos territoires communaux, entre lac et montagne, offrent pléthore de possibilités.

Le changement générationnel à la tête de l'institution est complètement stabilisé grâce à l'engagement sans réserve de Pat Morel, à qui le comité souhaite une nouvelle fois renouveler ses remerciements sincères pour son rôle de Grand Chevalier. Son infatigable activité l'emmène à représenter l'institution lors de réunions envisageant des possibles synergies avec des jardins d'enfants des communes voisines ou parmi des groupes

de travail et de réflexions autour des pratiques professionnelles liées à la petite enfance.

Sous son sceptre, quelques rotations ont été opérées au sein de l'équipe éducative : Margot a été engagée en tant qu'éducatrice diplômée, Mélanie a renforcé son rôle suite à la réussite d'une formation, Emily est arrivée à Collex-Bossy pour poursuivre son apprentissage et Jeffrey, eh oui un garçon, a effectué un stage de trois mois dans notre institution. L'équipe éducative s'étoffant, le remplacement opéré par Séverine est arrivé à son terme. Notre apprenti Arnaud a décidé de réorienter sa formation professionnelle. Finalement Tiffany, étant arrivée au terme de son contrat, a quitté le Petit Chevalier.

Le Petit Chevalier est une entreprise formatrice, aussi quelques points sont à relever dans ce registre :

- > Pat a débuté une formation CAS en gestion d'équipe et conduite de projet,
- > Mélanie a terminé avec succès sa formation, passerelle pour acquérir le diplôme d'éducatrice du jeune enfant,
- > Emily a brillamment achevé sa première année d'apprentissage à la grande satisfaction de Sandrine, sa formatrice,
- > L'institution et son équipe éducative in corpore ont reçu le label APEPO (approche éducative positive).

Le succès ne se construisant pas seul, le comité et l'équipe éducative tiennent à remercier la mairie de Collex-Bossy et son personnel communal pour son soutien logistique indéfectible.



Parce que les petits ruisseaux comme le Marquet sont des sources de vie, nous nous réjouissons de voir en 2018 les résultats de tous ces investissements humains au profit de nos petits chevaliers.

Pour le comité et l'équipe éducative  
Le comité



L'appui financier communal s'est élevé à 140'000 F en 2017.

### **Crèche intercommunale «Les 4 saisons»**

Quelques chiffres pour commencer : en 2017, avec un taux d'occupation moyen de plus de 90%, 121 familles fréquentaient la crèche les 4 Saisons. Environ 111 familles, toutes communes confondues, étaient en liste d'attente : 40 familles de Bellevue, 36 de Genthod, 27 de Pregny-Chambésy et 8 de Collex-Bossy.

La crèche les 4 Saisons, ce sont 88 enfants accueillis par jour. Elle est ouverte de 7h à 18h30. Sa capacité d'accueil est de 40 places pour les 0-2 ans et 48 places pour les 2-4 ans et les groupes d'enfants sont constitués de petits effectifs.

Plusieurs projets sont menés simultanément :

- > Projet intergénérationnel : en collaboration avec l'EMS Nouveau-Kermont
- > Projet intégration : des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec Clair-Bois

- > Projet développement moteur : zumba des mini-kids, youpla-bouge et bébé aime bouger
- > Projet environnement : randonnée et sorties par tous les temps, à la découverte des bois, du lac, des bisons et wapitis
- > Projet bibliothèque des mini-lecteurs
- > Projet animaux : lapins, poissons et poules
- > Projet café-conseils : cours de formation pour les aides, apprentis et parents de garde des Ticoquins une fois par mois
- > Projet concept-hygiène
- > Projet livre de cuisine

Les 4 Saisons bougent ! Mais pas seulement : les 4 Saisons mangent sainement ! En voici la preuve avec le livre de cuisine de notre Chef Bernard Bron. Son projet qui a débuté fin 2016 se termine avec une magnifique brochure qui est à disposition à la direction. Ce n'est que le tome un car d'autres livres vont suivre...

Bien évidemment, la qualité à un coût pour la collectivité et plus particulièrement pour les communes du Groupement intercommunal qui consacrent annuellement plus de 23'000 F par place en plus du montant des écolages payés par les familles. Consciente de cet investissement important pour les communes, une grande importance est attachée à offrir une prestation optimale en maîtrisant les coûts et afficher ainsi le ratio coût/qualité parmi les plus bas du canton. Pérenniser la qualité, c'est également veiller à affecter les ressources justes et pas uniquement nécessaires. C'est un équilibre parfois complexe à réaliser.

La direction

L'appui financier de la commune pour le fonctionnement en 2017 s'est élevé à 218'145 F.

**Supernounou – Accueil familial de jour**

Cette association, à but non lucratif, met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant. C'est une structure intercommunale subventionnée par les communes de la rive droite du lac dont Collex-Bossy.

La subvention annuelle communale s'est élevée à 5'000 F en 2017.

## Manifestations communales

### Flambage des sapins

Le dimanche 15 janvier, sous la houlette de la présidente de la commission Loisirs, Dorothea Noll, et de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, la population a été invitée à un grand feu de joie alimenté par les arbres de Noël. Chacun pouvait déposer son sapin, dépouillé de ses guirlandes et autres ornements festifs, dans l'un des trois lieux de compost de la commune.

Un moment convivial et spectaculaire qui a réuni une centaine de Collésiens et Bossiotes autour de quelques mets préparés par la Confrérie et un verre de vin chaud. Une première édition réussie!

### Apéritif des vœux

Cette soirée conviviale donne l'occasion à la population de rencontrer les membres de l'Exécutif, du Conseil municipal, le personnel communal ainsi que les représentants des différentes associations communales, les viticulteurs et les nouveaux habitants. Elle a eu lieu le 17 janvier.

La partie officielle a été menée par le président du Conseil municipal, Pablo Pfeiffer, et ponctuée par les interludes musicaux enchanteurs de la violoniste Marion Devaud. Dorothea Noll a finalement proposé à l'assemblée un diaporama retraçant les activités de l'année 2016.

La soirée s'est poursuivie par une agape, toujours délicieuse et prisée, préparée par l'auberge communale et servie par les dames de l'Union des paysannes.

### Fête des promotions

C'est par le cortège des enfants, sur le thème des couleurs, accompagné en musique par la Brante de Bernex que la fête des promotions a débuté le samedi 1er juillet.

La partie officielle achevée et les 8P félicités pour leur accession à l'école secondaire, tous les enfants ont pu profiter des attractions et animations offertes durant la soirée.

Le bar, tenu par l'association du restaurant scolaire, a permis à chacun de se désaltérer. Pour la première fois, par souci écologique, des verres consignables étaient utilisés par le stand. Ils ont reçu bon accueil, tant de la part des bénévoles que des habitants et aussi des enfants qui ont vu là une belle opportunité de se faire un peu d'argent de poche en rapportant les verres à la buvette.

L'espace restauration, pour la première fois sous une tente montée sur le parking de la mairie, a proposé diverses spécialités servies par l'association de parents d'élèves, le club de judo, la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex et les sapeurs-pompiers permettant ainsi de varier les plaisirs culinaires. D'autant qu'un « food truck thaï » venait compléter le tableau des possibilités.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse au rythme de la musique diffusée par le DJ.

Cette fête n'aurait pas été possible sans le travail du personnel communal, des nombreux bénévoles, des associations communales

engagées, des conseillers municipaux, des emplois jeunes, qui ont tous donné de leur temps pour l'organisation, la mise en place et les rangements de la fête. Immense merci à tous!

### **Fête nationale 2017**

Pour la première fois, la Fête nationale s'est déroulée le 31 juillet plutôt que le 1er août. L'originalité de la date provient du fait que la commission Loisirs a souhaité proposer aux Collésiens et Bossiotes « de mieux profiter de la soirée en laissant un jour de repos le lendemain, bénéficier d'une meilleure disponibilité des bénévoles et des pompiers, donner la possibilité de se rendre à une autre fête, ou encore s'assurer la disponibilité des prestataires et des invités. »

Pour la 30e année consécutive, c'est le fort apprécié concert de la Fanfare de Ferney-Voltaire qui a ouvert les festivités. Pour les gourmands, un repas a été préparé par la compagnie des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, était ensuite invité pour l'allocution. Après la partie officielle, les enfants ont défilé avec les lampions fabriqués plus tôt sous la responsabilité de Sylvie Malherbe, escortés par l'accordéoniste Olivier Emonet et le « Bar du Feu » de la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex. La fête s'est poursuivie autour du feu de joie avec le verre du feu, puis avec un bal donné par le groupe Hit in the Box.

La soirée s'est clôturée par une projection monumentale contre le mur de la nouvelle école, réel spectacle audiovisuel.

### **Fête de la pomme**

Le 14 octobre 2017, la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex a mis sur pied la première Fête de la pomme. Des producteurs locaux et des artisans ont tenu divers stands et fait découvrir nombre de produits en relation avec le fruit. Des animations ont également rythmé la journée. La manifestation s'est clôturée en musique par un concert du groupe Work in Project.

### **Fête de l'Escalade**

Le 8 décembre 2017, emmenés par l'orchestre Palenque La Papayera et escortés par les lampions, c'est sous une tempête de neige que les enfants de l'école ont participé au défilé de l'Escalade.

Les écoliers ont ensuite fait profiter l'assemblée de la salle communale de leurs costumes et leurs chants inspirés du thème de la « sorcellerie ».

La traditionnelle soupe de l'Escalade a été préparée et servie par la Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex et a agréablement réchauffé l'assemblée. Comme le veut la tradition, le Cé qu'à l'ainô a été entonné par l'assemblée et la marmite en chocolat a été brisée sous les yeux ébahis des enfants avides de douceur. La soirée s'est poursuivie en musique pendant qu'un clown et un magicien faisaient rire et frémir.

### **Calendrier de l'Avent**

La onzième édition du calendrier de l'Avent, organisé tous les deux ans par Adeline Roguet, Jennifer Fee et Cornelia Gobat, a remporté un vif succès. Du 1er au 24 décembre, sous

la houlette des organisatrices, les hôtes se sont à nouveau surpassés pour offrir des instants conviviaux et chaleureux à partager entre voisins et habitants de la commune.

### **Sortie du Conseil municipal**

Le Conseil municipal a choisi, pour sa sortie annuelle, de se rendre à la Revue du Casino Théâtre. Le spectacle, joué par des artistes chevronnés dans la mythique salle de la rue de Carouge, était particulièrement réussi.

Les membres de l'Exécutif et les employés communaux étaient également invités.

Après le spectacle, les convives sont allés déguster un repas dans un restaurant proche du théâtre.

### **Stade Marc-Burdet**

#### **Budget 2018**

Le Groupement a décidé de maintenir au budget 2018 la prise en charge des équipements mobiles tels que buts, piquets et poteaux de corners. La subvention par commune s'élève à 55'000 F.

#### **Luminaires terrains «Genthod» et «Bellevue»**

La décision d'autorisation de construire des luminaires a fait l'objet de trois recours.

Le Groupement s'est adjoint les services d'un avocat spécialiste en droit public et droit des constructions, pour sa défense.

Le Groupement a répondu dans le temps imparti au Tribunal administratif et le 6 mars 2017, il a été informé que tous les recours avaient été retirés.

Le Tribunal a en conséquence rendu une décision qui a mis fin à la procédure.

La Cour des comptes, par l'intermédiaire de Myriam Nicolazzi, a été reçue par le président du Groupement à la suite d'une demande citoyenne. Un des recourant a fait part de ses doutes sur la procédure appliquée pour l'approbation des crédits et le respect des accords des marchés publics au sujet de l'attribution des travaux.

Après examen de la situation, la Cour des comptes a déclaré que toutes les procédures avaient été parfaitement respectées.

Elle a examiné le processus de décision relatif à ce projet sous l'angle de sa conformité à la réglementation applicable. En observant le chemin décisionnel, la Cour a constaté que le projet avait fait l'objet d'une analyse des besoins, qu'il était adossé à un dossier technique, qu'il incluait plusieurs variantes, qu'il avait donné lieu à des discussions nourries et contradictoires (au niveau du Groupement, des commissions municipales et du Conseil municipal de Collex-Bossy) et que les points réglementaires avaient été analysés.

Par ailleurs, les comuniers ont été informés des modalités de ce projet et ont pu s'exprimer au cours d'une réunion publique qui s'est tenue en présence des autorités communales, des représentants du club sportif et des maîtres d'œuvre.

Ayant constaté que les décisions relatives à ce projet ont été prises en conformité

de la réglementation applicable, la Cour n'a pas jugé pertinent de procéder à une plus ample investigation à ce sujet.

Les luminaires sont en place et fonctionnent depuis le 27 juillet 2017. Le budget initial voté par les quatre communes a été respecté, un solde positif de 25'870 F sera retourné à parts égales à chaque commune partenaire. Le choix final de la variante à quatre mâts et non six par terrain a permis une diminution des coûts estimés au départ.

Source : Cour des comptes, rapport annuel d'activité, septembre 2017

### **Appel d'offres pour les prestataires externes**

Les montants en jeu s'élevant à 110'000 F, le Groupement a décidé de se soumettre aux accords sur les marchés publics (AIMP). Les entreprises actuelles n'ont pas été remises en question depuis 2009.

Le Groupement a réalisé une procédure d'appel d'offres en deux lots sur invitation à trois entreprises pour deux ans. Un cahier des charges précis des travaux réguliers du stade a également été établi.

### **Camps multisports**

Pour la première fois, les entraîneurs du FC Collex-Bossy ont encadré des camps multisports durant les deux dernières semaines des vacances scolaires. Des journées complètes étaient organisées avec la possibilité de venir une heure avant le début des activités et de jouir d'un petit-déjeuner complet servi à la buvette.

Au-delà du football, différents sports ont fait l'objet d'une démonstration. Répartis par groupes en fonction de leur âge, les participants ont pu développer de nouvelles connaissances à travers un choix varié d'activités physiques différentes. Tout cela dans une ambiance agréable et propice à rendre cette aventure une expérience sociale et collective enrichissante.

Tout au long de l'année, la mairie a porté ses efforts pour développer une information et une communication accrue avec les habitants. Cela s'est fait à travers différents canaux.

## **Collex-Bossy infos**

Le traditionnel journal communal, auquel contribue la commission information, a paru à quatre reprises : printemps, été, automne et hiver. Il informe des différentes activités et événements qui se déroulent sur la commune.

## **Site internet**

Le site web de la commune [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch), a fait l'objet d'une attention toute particulière pour une mise à jour régulière ainsi que pour faciliter l'accès à des documents de base, tels que les procès-verbaux du Conseil municipal, les rapports administratifs annuels et divers autres sources d'information. Ainsi, le site internet est une référence fiable d'information communale. Il est utile par ailleurs de rappeler que la plupart des documents sont consultables en mairie sur demande.

## **Page Facebook**

Une page Facebook « Commune de Collex-Bossy » est également à disposition et informe des actualités.

## **Tous-ménages**

33 tous-ménages ont été distribués en 2017.

## **Rapport administratif**

Il est publié une fois par année. Une version papier est envoyée à chaque citoyen qui le demande ; la version électronique est téléchargeable sur le site internet. Il est illustré en 2017 par les photos d'Adrien Schulz.

## Patrouilleuses scolaires

Après plusieurs mois de procédures, deux patrouilleuses sont entrées en fonction en alternance matin et après-midi sur le passage piéton de l'école. Il s'agit de Lynn Murphy Voramwald et Caroline Frey. En cas d'absence imprévue, Olga Silva, préposée à l'entretien des bâtiments communaux, assume la fonction.

Si l'une de leurs tâches est d'assurer une traversée plus sûre de la route de Collex aux écoliers, c'est aussi une présence familière qui rappelle au respect des règles de circulation.

Elles sont chaleureusement remerciées pour leur travail apprécié et précieux.

## Pompiers

### La compagnie en 2017

Le 1er janvier 2017 la compagnie comptait 26 sapeurs actifs.

### Rétrospective

L'investissement de plusieurs sapeurs-pompiers pour l'accomplissement des tâches confiées est chaleureusement salué. Le nouveau Sergent-major Skander Chahlaoui est remercié pour sa capacité à améliorer continuellement l'efficacité de la compagnie tant pour le matériel que pour l'aménagement des locaux ; Jacques Humbert-Droz, retraité de la compagnie, et le sapeur Robert Nagy sont remerciés pour l'organisation du voyage de la compagnie à Helsinki et Stockholm ; le Sergent Oliver Noll pour son excellent travail et le temps accordé à la construction de la mezzanine du local.

## Polycom

L'ensemble de la compagnie est formé et compétent pour l'utilisation des radios Polycom. Les appareils sont disponibles en divers emplacements stratégiques.

### Interventions, gardes et exercices 2017

La compagnie compte 10 interventions en 2017 ainsi que deux interventions différées. Huit gardes de préservation ont été effectuées par les sapeurs-pompiers de Collex-Bossy. Ces derniers se sont également pliés à huit exercices de compagnie, sept exercices de porteurs d'appareils et six exercices de travail en hauteur détachement antichute.

### Points forts de l'année

2017 a été une année chargée pour la compagnie. Elle a, au-delà de ses nombreuses obligations, dû faire face à la préparation de trois événements importants :

L'inspection de la compagnie 24 par l'inspecteur cantonal de l'OCPPAM, programmée pour le milieu de l'année 2018. Cet événement demande une importante mise en place en amont et un contrôle minutieux de tout ce qui s'est passé durant les trois dernières années. La compagnie a œuvré dans le but de préparer le mieux possible les locaux, notamment par l'ajout d'une mezzanine récupérée, réparée, valorisée et destinée au stockage du matériel entreposé au sol jusque-là.

Depuis quelques années, un projet de tournus de piquets est discuté par les autorités. Il s'agit d'une intention intercommunale régie par le Groupement des communes de la rive



droite du lac – regroupant les communes de Collex-Bossy, Versoix, Genthod (Groupe 1) ainsi que Bellevue, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy (Groupe 2) et visant à répartir les piquets, soutenir les communes trop sollicitées par l'apport de forces nouvelles mais aussi unifier et accorder les manières de procéder des diverses compagnies de sapeurs-pompiers volontaires. C'est en 2017 que le projet a été avalisé par les autorités, accepté par la compagnie 24 de Collex-Bossy, l'état-major et les chefs d'intervention puis mis en place dans le but de rejoindre le dispositif le 1er mars 2018. Dans ce but, deux véhicules de piquet ont été commandés.

Le troisième engagement a été la remise sur le métier du « Concept opérationnel 2030 » souhaité par la ville de Genève et le SIS. Initialement, la suppression des compagnies dites locales était envisagée, ce qui impliquait pour les communes la perte de leurs corps de sapeurs-pompiers volontaires. Le commandant de la compagnie s'est investi en faisant partie du groupe de travail 2018, créé par l'association des communes genevoises, qui est constitué de six commandants de différents arrondissements, de six maires genevois, du magistrat en charge à la ville de Genève et du commandant du bataillon « Ville de Genève ». L'objectif de ce groupe de travail est de définir une approche du problème en adéquation avec les attentes et les impératifs communaux, de trouver des solutions pour limiter les coûts engendrés tout en pérennisant l'existence des pompiers de milice, efficaces et chers aux populations villageoises.

La compagnie se réunit toujours dans une excellente ambiance, le taux de participation est bon et c'est avec plaisir que les sapeurs répondent présents, donnent de leur temps malgré des engagements toujours plus prenants dans leur métier et leur vie privée. Le commandant ainsi que l'ensemble de l'état-major remercie chaleureusement l'entier de la compagnie ainsi que la commune pour le soutien apporté. Leurs remerciements sont également adressés aux Collésiens et aux Bossiotes pour leur participation constante aux divers événements menés par les sapeurs-pompiers.

Le budget de fonctionnement 2018 s'élève à 91'100 F.

[www.pompiers-collex.ch](http://www.pompiers-collex.ch)

### **Protection civile – Office régional de protection civile (ORPC)**

L'ORPC de Valavran réunit sept communes pour environ 37'000 habitants. Les 290 astreints ont réalisé 1'190 jours de service répartis sur 20 cours de répétition de trois à cinq jours précédés de rapports préparatoires et de cours de cadres.

Deux interventions d'envergure en situation d'urgence ont été comptabilisées en 2017. Par deux fois, l'ORPC a été amené à sécuriser et ravitailler le dispositif de sécurisation des routes. La première fois dans le cadre de la visite du président chinois ; la seconde lors du sommet entre la Turquie et la Grèce concernant l'île de Chypre. Ces interventions d'urgence représentent 20 jours de service.

Les interventions en faveur de la collectivité sont principalement axées sur des tâches liées au sport, aux animations culturelles et à l'appui à la police dans les manifestations de grande envergure.

### **ORPC Valavran**

Office intercommunal de la PCI  
ORPC Valavran  
Rue des Moulins 6, 1290 Versoix  
T/F 022 775 66 56  
[www.orpcvalavran.ch](http://www.orpcvalavran.ch)  
Commandant : Stéphane Granger

Le rapport annuel complet de la protection civile peut être téléchargé sur le site internet : [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch) (rubrique : vivre à Collex-Bossy, sécurité, protection civile).

### **Barrière douanière de Bossy**

Les autorités communales tiennent fermement à ce que la circulation des véhicules privés reste interdite entre 19h et 7h au passage douanier de Bossy. Hormis les TPG, cet accès ne permet pas la mobilité transfrontalière pendant cet horaire. Une société privée de surveillance est en charge des ouvertures et fermetures de la barrière et profite de sa présence sur la commune pour effectuer des rondes de surveillance afin d'assurer la sécurité aux abords des bâtiments et espaces communaux.



## Décorations de Pâques

Cette année encore, ce sont Claire-Lise Rose et Brigitte Carrillo qui ont mis leur talent à disposition de la décoration pascale du Bourneau et du rond-point de Bossy.

## Décorations de fin d'année

En cette fin d'année, nombre de décorations ont enjolivé la commune de Collex-Bossy. Ce sont les tout-petits de l'espace de vie infantine Le Petit Chevalier qui ont admirablement décoré le sapin de Noël en face de l'ancienne poste. La pomme du giratoire, quant à elle, a été savamment relookée par les écoliers du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Finalement, Claire-Lise Rose et Valérie Mégroz ont paré le Bourneau et le rond-point de Bossy de leurs habits de fête. L'aide efficace des employés communaux pour l'installation est à relever.

Merci d'avoir illuminé le village pour le plus grand plaisir des tous !

## Forêts

L'association des propriétaires de forêts a continué à gérer la coupe de bois de la commune. Suivant un plan d'entretien établi, ce dernier devrait s'étendre jusqu'en 2021.

## Nettoyage des bois

Vers 13h30, quelques petites gouttes de pluie n'ont pas réussi à décourager la vingtaine d'adultes et la dizaine d'enfants présents pour le traditionnel nettoyage des bois. Ils ont parcouru les chemins et les forêts de la commune à la recherche d'objets abandonnés. L'objet récolté le plus insolite a été une vieille

cafetière. Il faut noter que la quantité de déchets a nettement diminué, mais de nombreux mégots jonchent les sols. Après cet effort, tous les bénévoles ont partagé une agape dans la joie et la bonne humeur. Qu'ils soient tous remerciés.

## Enquête sur la mobilité

L'association genevoise pour le développement communautaire a été mandatée par la mairie pour étudier la promotion de la qualité de vie, à travers une réflexion sur la mobilité et la centralité, dans le but de guider la planification communale en terme d'aménagements architecturaux-urbanistiques.

Des étudiants ont notamment sillonné le territoire en empruntant divers moyens de locomotion telles qu'une poussette ou une chaise roulante.

Puis, l'enquête de mobilité a été poursuivie à plus large échelle, en incluant parents, enfants, école, habitants au sens large pour récolter des habitudes de déplacements ; le relèvement participatif des points considérés comme dangereux, l'identification des itinéraires enfants domicile-école et l'identification de nouveaux itinéraires pédestres potentiels.

La restitution a été faite au Conseil municipal en automne et il sera fait de même avec l'école en 2018 pour aboutir au rapport final.

## Unireso

Une subvention de 50 F est accordée aux jeunes commençant le cycle d'orientation sur leur premier abonnement annuel. En 2017, quatre jeunes ont fait valoir cette subvention.

### Carte journalière CFF

La possibilité offerte d'acheter deux cartes journalières à moitié prix pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif CFF, sans restriction d'âge, rencontre de nombreux amateurs.

### Transports publics

Le plan d'action des transports publics collectifs PATC 2019-2023 de l'Etat de Genève apportera des modifications des lignes de bus desservant la commune.

Le PATC coordonne notamment la mise en place du Léman Express avec une cadence au ¼ d'heure du train et une réorganisation des lignes TPG de la rive droite (ligne U : rabattement organisé sur la gare de Versoix ; ligne Z : rabattement organisé sur les gares des Tuileries et Genthod-Bellevue ; ligne V : rabattement organisé sur la gare de Versoix et un terminus à l'aéroport pour toutes les courses).

Ce plan prévoit aussi, dans un premier temps, le remplacement des lignes V et Z par la ligne 26 et, dès 2021, par la ligne 8, avec le respect du maintien de la cadence, toutefois cette nouvelle ligne demandera un transbordement pour les Collésiens et les Bossiotes à Colovrex.

### Ligne U

En fin d'année 2016, le tracé de la ligne U des TPG a été prolongé jusqu'à la commune de Collex-Bossy. L'extension de cette ligne a pu être réalisée grâce au financement des communes de Chavannes-des-Bois, Collex-Bossy et Versoix.

Au mois de février 2017, les horaires de la ligne ont été optimisés, permettant une meilleure synchronisation des passages du bus avec les horaires scolaires du cycle des Colombières.

Le 28 février 2017, une pétition a été adressée à la mairie signée par 126 personnes, dont 58 habitants de la commune, afin de demander une modification du tracé de la nouvelle ligne U.

Les pétitionnaires jugent que le tracé actuel est trop éloigné des habitants du chemin de Machefer côté route des Fayards ainsi que de ceux des Biolays et du Crest-d'El. Ils proposent de prolonger la ligne depuis le moulin de Richelien en continuant en direction du chemin du Bois-Fromager avec un arrêt avant le point sur l'autoroute, puis chemin de Machefer, route des Fayards en direction du Crest-d'El et retour sur la route de Collex avec un arrêt aux Biolays puis continuation vers l'arrêt Collex-Ecole.

Cette pétition a été étudiée par les autorités communales des trois communes concernées par la ligne U, à savoir Chavannes-des-Bois, Collex-Bossy et Versoix, accompagnés des responsables des transports publics genevois, et la direction générale des transports.

La réalisation de cette requête doit préalablement répondre à plusieurs prérequis :

- > Réaménagement du terminus à Chavannes-des-Bois
- > Réadaptation des horaires en fonction des correspondances avec le train
- > Viabilité de la ligne U

> Reprise de la charge financière par le canton

Les trois communes qui ont été les initiatrices de la ligne U y sont très attachées et défendront leurs intérêts.

Pour Collex-Bossy, la participation financière annuelle s'élève à 99'159 F pour la ligne U.

### **Mobilité douce**

Le Conseil municipal n'a pas alloué de subvention communale pour l'achat de vélos électriques en 2017. Toutefois, la subvention cantonale de 250 F peut toujours être obtenue auprès de la commune.

### **Bornes SIG**

Les SIG ont achevé d'habiller leurs bornes en 2017 ; à l'angle du chemin de Machefer et de la route du Bois-Fromager et à la route de Collex.

### **Procédure AIMP pour le traitement des déchets des communes de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod**

Un appel d'offres suivant l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) a été réalisé en collaboration avec Bellevue et Genthod pour la collecte des déchets communaux. Quatre sociétés ont répondu à l'appel. L'adjudication du marché, aussi bien pour la levée porte-à-porte des déchets ménagers que pour les levées-grue des points de récupération communaux, est revenue à l'entreprise Retripa SA en date du 7 novembre 2017.

La commune de Collex-Bossy, qui souhaite étendre sa nouvelle collaboration avec cette

entreprise, lui a demandé d'étudier la possibilité d'une tournée porte-à-porte de collecte des déchets de cuisine.

Retripa SA commencera son mandat sur le territoire au mois d'avril 2018.

### **Récupération des déchets**

Trois espaces sont à disposition :

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, permettent la récupération des déchets valorisables tels que PET, verre, papier, alu, fer-blanc, piles et les capsules de café. Ces espaces offrent un libre accès tout au long de la journée. L'incivilité croissante de certaines personnes qui déposent leurs déchets hors des bennes est à déplorer et continuera d'être sanctionnée.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chânets à Bellevue.

### **Aires de compostage**

Trois aires sont à disposition :

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits.

Seuls les déchets de jardin sont autorisés.

Les déchets de cuisine seront récupérés dès 2018.

## Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

Ordures ménagères incinérées	202.5	v
Verre	31.1	^
Papier	32.7	v
Divers (PET, aluminium, fer blanc, textiles, capsules de café)	6.26	v
Taux de recyclage	57.4%	v

La population est invitée à poursuivre ses efforts pour optimiser ces taux de recyclage.

## GICORD – Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac

3'368 tonnes de déchets verts ont été traités en 2017, en légère diminution par rapport à 2016. Les apports des communes sont globalement stables. Le poids par convoi et le nombre de taxes de tri sont relativement stables également.

Une problématique importante persiste ; les plastiques sont toujours trop présents dans les déchets traités. Il est difficile d'assumer, parallèlement au compostage, la gestion du tri des plastiques et des solutions devront être trouvées. Chaque année, 27 bennes de 6 m<sup>3</sup> de plastiques sont récupérées au GICORD. Ils sont actuellement traités en masse avec une souffleuse.

En 2017, les investissements consentis par l'entreprise Jacquet sont assez importants. L'entreprise a renouvelé ses machines

en acquérant des appareils de dernière génération.

L'entreprise Jacquet a exploité le site à entière satisfaction durant l'année 2017. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour contenter autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la convenance du GESDEC (Service de géologie, sols et déchets), qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

Pour sa 18e année d'exploitation, le GICORD a très bien rempli la mission confiée par les communes en 1999, à savoir composter les déchets verts à un prix abordable et sans nuisance.

## Décharge de type D (bio-active)

Les enjeux de la nécessité de nouvelles infrastructures cantonales et leur retentissement sur notre propre environnement sont au centre des préoccupations de la commune.

Genève croît démographiquement et économiquement. La recherche d'un nouveau site de décharge de type D, à l'horizon 2022, en remplacement de celui du Nant-de-Châtillon, pour les résidus de combustion (matériaux pollués dits de mâchefers) de l'usine des Cheneviers, est en cours. Plusieurs sites potentiels sont répertoriés sur tout le canton dont deux sur le territoire communal de Collex-Bossy.

Dès lors, les actions incitant à étudier des solutions alternatives de valorisation de

ces déchets et refusant fermement l'implantation d'un tel site n'ont cessé de fleurir.

Pourtant, le 21 novembre 2017, la commune de Collex-Bossy a été sélectionnée par la direction générale de l'environnement (DGE), avec celles de Satigny et Versoix, parmi sept communes pressenties, comme étant l'un des trois territoires les plus à même d'accueillir la nouvelle décharge.

En collaboration avec les deux autres communes augurées, Arnaud Ythier, maire, très actif dans le dossier depuis ses prémisses, a immédiatement organisé une levée de bouclier dans la commune et au-delà pour que l'Etat de Genève gèle la procédure et investisse dans la recherche de solutions alternatives.

La presse a été contactée, une importante campagne de communication a été menée au sein de la commune et une séance d'information publique s'est tenue au mois de décembre. Collésiens et Bossiotes se sont montrés concernés par le dossier avec, entre autres, la mise sur pied de l'association Jeune Actions (AJA) laquelle a fait circuler une pétition qui a été reprise par les communes de Satigny et Versoix ainsi que par Agrigenève, l'association faîtière de l'agriculture genevoise.

Les pétitions seront remises au secrétariat du Conseil d'Etat dans le courant du premier semestre 2018.

### **Décharge de type A, ex DCMI-ME Décharge contrôlée pour matériaux inertes – Matériaux d'excavation non pollués**

Il s'agit de stocker les matériaux d'excavation provenant des travaux de routes, d'immeubles ou maisons, du CEVA et d'autres. L'Etat a la charge de trouver un nouveau site de stockage.

Collex-Bossy et Bellevue, les communes concernées par le projet de décharge de type A et de remblai antibruit sur les sites du Crest-d'El-Biolays et Bracasset, proches de l'autoroute, collaborent activement pour un aménagement qui préserve les riverains.

Après une enquête publique du plan directeur DCMI-ME et une enquête publique, deux résolutions édictant les conditions requises à l'implantation de cette exploitation et les dispositions techniques à respecter dans l'élaboration du cahier des charges de l'exploitant du site en matière d'urbanisme, aménagement, mobilité, environnement, indemnités et compensations ont été acceptées par le Conseil municipal à l'unanimité en 2016.

Le consortium des exploitants et les communes concernées se sont réunis à plusieurs reprises. Les communes ont tenu leur position quant aux recommandations et exigences qui devront figurer dans le cahier des charges concernant notamment la route d'évitement et les buttes pour protéger les habitants. Cependant, certains aspects tel que l'aménagement de la route de Colovrex,



restent encore à clarifier. Un préavis formel du Conseil municipal sera requis à l'issue de l'enquête publique dont la date n'est pas encore fixée.

### **Nuisances de l'aéroport**

Les communes concernées par les nuisances sonores ou environnementales de l'aéroport, dont Collex-Bossy, suivent attentivement le développement du trafic aéroportuaire et notamment l'établissement du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique – PSIA – qui traite plus particulièrement des courbes de bruits, des niveaux de pollution de l'air et des heures d'exploitation. Ce plan va guider le développement et les contraintes de l'aéroport jusqu'en 2030.

Plusieurs réunions ont eu lieu au niveau de l'Etat, des magistrats et des responsables de l'OFAC, pour expliquer ces courbes qui ont des impacts importants.

Le résultat des discussions au niveau fédéral relatif à ce plan a été remis le 16 novembre 2017 – s'est ensuivie une mise en consultation publique permettant à chaque citoyen de commenter le cas échéant; puis les communes se prononceront sur ces zones de bruit sous la forme d'une résolution en 2018.

## **Véhicule de la voirie**

La commune a acquis un nouveau pick-up rassemblant de nombreuses caractéristiques le rendant à même de remplir son rôle aussi bien au service de la voirie qu'à la compagnie des sapeurs-pompiers.

## **Agorespace**

Le grillage de l'Agorespace a été réparé et des panneaux exposant les règles de vie et du respect ont été posés.

## **Autorisations de construire**

La commission en charge s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction, rénovation ou agrandissement sur le territoire communal.

## **Radar**

Le radar de surveillance de la vitesse sur le domaine communal est régulièrement posé aux endroits jugés stratégiques.

## **Fibre optique**

Après le raccordement de Collex-Bossy et du Crest-d'El au réseau internet « ultra haut débit », c'est le hameau de Machefer qui sera maintenant relié.

## **Chemin des Ouaches**

En automne 2017, le chemin des Ouaches, endommagé au cours des ans par le passage des machines agricoles, a fait l'objet d'une réfection.

## **Route de Collex**

Le département a procédé à l'écartement des chicanes installées suite à l'argumentaire légal. Des contrôles de vitesse réguliers sont effectués et permettront de juger de l'opportunité de la pose d'un radar fixe.

## **Auberge communale**

Plusieurs travaux ont été menés à bien dans les locaux de l'auberge communale, ceci afin de répondre aux demandes de la nouvelle gérance assurée par Virginie et Marc Bétémps épaulés par leur chef de rang, Laurent Juget.

## **Ferme Gindre-Constantin**

Cette dernière bénéficie d'un crédit budgétaire supplémentaire pour l'organisation d'un appel d'offres soumis à la procédure de l'accord intercantonal sur les marchés publics pour sa réhabilitation et sa transformation.

Un crédit d'investissement a été voté pour l'expertise technique nécessaire à l'organisation de l'appel d'offres aux entreprises.

C'est une phase intermédiaire qui permet d'évaluer la nécessité de garder les murs, la possibilité d'intégrer les activités prévues au niveau architectural et l'état de la charpente. Cela permettra également d'engager des discussions préliminaires avec l'office de l'urbanisme et plus précisément l'office des monuments et sites qui doit être consulté pour tout projet concernant ce bâtiment qualifié de bien intégré, noté 4 au recensement architectural et situé en zone 4B protégée.

Un groupe de travail composé de cinq conseillers municipaux, du maire et de mandataires externes a été constitué et avalisé par le Conseil municipal.

## **Ancienne poste**

La commune a procédé à l'achat de ce bâtiment en date du 30 mars 2017. Le bâtiment

abrite des locaux d'habitation et un local commercial. Le Conseil municipal a choisi de privilégier la location de ces espaces. Des travaux sont entrepris pour assainir les lieux.

## **Salle communale**

Différents entretiens ont été effectués dont le rafraîchissement des peintures et la pose d'une nouvelle signalétique.

## Révision du plan directeur cantonal

Par le vote d'une résolution, le Conseil municipal a favorablement préavisé la révision du plan directeur cantonal.

Le travail mené pour ce faire par les instances cantonales est détaillé à l'adresse : <https://www.ge.ch/consulter-plans-amenagement-adoptes/plan-directeur-cantonal>

## Plan directeur de l'énergie

Dans le cadre des nouvelles constructions prévues sur le territoire communal, l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) a demandé à Collex-Bossy d'établir un plan directeur de l'énergie de manière à anticiper les défis constitués par une gestion rationnelle de l'énergie, en particulier du chauffage. Ce plan a pour objectif d'évaluer les sources d'énergie renouvelables de la commune et les moyens de les utiliser.

La mairie a confié l'élaboration du cahier des charges, indispensable à l'appel d'offres, à deux ingénieurs en énergie. Le choix du bureau d'ingénieurs a été arrêté dans le courant du printemps et le plan directeur livré au mois de septembre 2017. Celui-ci sera intégré dans la révision du plan directeur communal qui a été initiée en 2017 et devrait être finalisé dans le courant 2018.

## Schéma directeur pour la gestion des eaux – Bracasset

Ce document est demandé dans le cadre du plan localisé de quartier (PLQ) de la parcelle du Bracasset à la route de l'Etraz afin de prévoir les canalisations nécessaires pour l'évacuation des eaux pluviales et usées.

Un mandat a été confié à un bureau d'ingénieurs qui a présenté le schéma aux autorités communales.

Le Conseil municipal devra se prononcer pour les crédits propres au plan de réalisation. Ensuite, le cas échéant, la procédure de demande de financement au fonds intercommunal d'assainissement (FIA) pourra être engagée.

## Parcelle communale no 792 dite des «Houchettes»

En date du 15 mars 2017, le jury mis en place pour l'évaluation des propositions d'aménagement de la parcelle communale no 792 a désigné le lauréat du concours d'architecture : le bureau genevois Fil Rouge Architecture. Un vernissage a été organisé le 25 avril afin de faire connaître à la population le projet retenu.

En parallèle, la procédure de modification de zone de la parcelle a été poursuivie pour établir l'appel aux investisseurs.

## Plan de site de Bossy

Conformément à la volonté exprimée en 2014 par le Conseil municipal, l'avant-projet du plan de site de Bossy a fait l'objet de discussions préliminaires avant d'être soumis au Conseil pour le démarrage de l'enquête technique. Ce plan a pour but de préserver le site de Bossy de toutes constructions abusives.



Le budget 2017 établi par l'Exécutif et adopté par le Conseil municipal a permis la réalisation des actions planifiées et agréées entre la mairie et les diverses commissions municipales.

Les comptes 2017 approuvés à l'unanimité des conseillers présents font état d'un total des charges quasi identique à celui prévu dans le budget (écart sur le budget d'environ 0.7%).

Un excédent de 521'792 F incluant des amortissements complémentaires a été dégagé, lié essentiellement à des recettes fiscales plus élevées qu'initialement estimées.

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

## **Comptes de fonctionnement 2017 (en francs)**

Total des charges	4'316'628
Total des revenus	4'838'420
Excédent de revenus	521'792

Pour rappel, en 2016 le total des charges était de 4'180'657 F et celui des revenus à 4'686'328 F, avec un excédent de revenus de 505'671 F.

## **Budget de fonctionnement 2018 (en francs)**

Total des charges	4'235'878
Total des revenus	4'237'612
Excédent de revenus	1'734

**Compte de fonctionnement 2017 (en francs)**

## Par fonction

Fonction	Description	Budget	Comptes	Réalisé/budget
<b>Charges</b>				
0	Administration	1'522'045	1'547'437	102%
1	Sécurité	331'899	292'115	88%
2	Ecole	391'137	369'490	94%
3	Culture et loisirs	377'809	338'857	90%
5	Social	671'714	647'836	96%
6	Trafic	347'771	362'293	104%
7	Environnement	496'615	422'382	85%
9	Impôts et finance	146'639	336'218	229%
	> Frais de perception 3%	105'000	111'885	107%
	> Rétrocession France	16'639	11'138	67%
	> Pertes s/débiteurs	0	181'479	-
		<b>4'285'629</b>	<b>4'316'628</b>	<b>101%</b>
<b>Revenus</b>				
05	Administration	1'500	15'331	1022%
08	Immeubles	170'400	181'370	106%
09	Divers: SIG	63'000	61'435	98%
1	Sécurité	15'500	25'106	162%
2	Ecole	10'000	12'815	128%
3	Culture, Sports et loisirs	20'000	22'912	115%
5	Social	21'674	26'585	123%
6	Trafic	0	3'000	-
7	Environnement	2'000	24'887	1227%
9	Impôts et finance	3'993'190	4'464'979	112%
	> Personnes physiques	3'494'390	3'936'373	113%
	> Personnes morales (sociétés)	16'008	30'517	190%
	> Péréquations intercommunales	461'792	433'454	94%
		<b>4'297'264</b>	<b>4'838'420</b>	<b>113%</b>

**Comparaison des comptes de  
fonctionnement 2016-2017 (en francs)**

Description	2016	2017
<b>Charges</b>		
Charges de fonctionnement	3'357'316	3'761'875
Amortissements	823'341	554'753
	<b>4'180'657</b>	<b>4'316'628</b>
<b>Revenus</b>		
Impôts et péréquations	4'293'373	4'400'344
Autres recettes	392'955	438'076
	<b>4'686'328</b>	<b>4'838'420</b>
<b>Résultat net au bilan</b>	<b>505'671</b>	<b>521'792</b>



**Bilan au 31 décembre 2017 (en francs)**

Description

**Actif****Patrimoine financier**

Liquidités	9'002'519
Comptes courants, transitoires	96'964
Impôts à encaisser	2'322'411
Immeubles et placements	5'104'666

**Patrimoine administratif**

Investissements à amortir	3'315'255
Subv. stade Marc-Burdet à amortir	574'902
MEP, concours (sans amortissement)	519'035
Participations (BCGE, SIG, Coficoge, etc.)	852'681

**21'788'433****Passif****Fonds engagés**

Engagements courants	266'312
Fonds déco/bienfaisance	25'569
Emprunt	1'500'000
Provision impôts (70%)	1'646'688
Fonds PC + infrastructure	93'775

**Fonds propres**

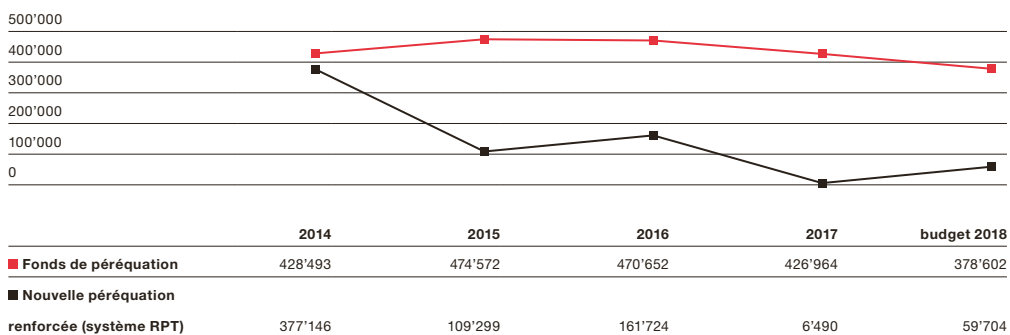
Fortune	18'256'089
---------	------------

**21'788'433**

## Comparaison des comptes du bilan 2016-2017 (en francs)

Description	2016	2017
<b>Actif</b>		
Patrimoine financier	14'368'052	16'526'560
Patrimoine administratif	5'457'474	5'261'873
	<b>19'825'526</b>	<b>21'788'433</b>
<b>Passif</b>		
Fonds engagés	2'091'229	3'438'569
Fonds propres	17'734'297	18'349'864
	<b>19'825'526</b>	<b>21'788'433</b>

## Evolution de la péréquation intercommunale (en francs)



Plus d'information sur le site internet de la commune et celui de la surveillance des communes :

> [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)

> [ge.ch/surveillance-communes](http://ge.ch/surveillance-communes)



Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > Ecole
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Autorisation pour manifestation publique
- > Voirie

se trouvent sur [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch) ou peuvent être obtenus sur simple appel téléphonique à la mairie.

## **Cimetière**

Nous vous rappelons que, pour tous les ensevelissements, les familles doivent préalablement prendre contact avec la mairie. Cette règle doit également être observée ultérieurement lorsque la pose d'un monument funéraire est envisagée.

## **Etat civil**

### **Arrondissement de l'état civil**

47 route de Pregny, 1292 Pregny-Chambésy  
T 022 758 03 20/21  
[etatcivil@pregny-chambesy.ch](mailto:etatcivil@pregny-chambesy.ch)

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; Mercredi de 8h à 16h

Officiers d'état civil :

André Gafner, Christine Panier Gay et Réjane Anklin

En 2017, à Collex-Bossy, dix-huit personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse, trois mariages ont été célébrés, deux décès sur le territoire communal et deux reconnaissances de paternité ont été inscrits.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

## **Récupération et recyclage des déchets**

Le tri des déchets doit être respecté, selon les possibilités énumérées ci-dessous.

### **Levée des ordures ménagères non compostables le mardi dès 6h**

Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés dans les plus brefs délais, mais le jour même.

### **Déchets de cuisine le lundi dès 6h**

Les déchets de cuisine sont collectés porte-à-porte depuis le mois d'avril 2018.

Pour ce faire, les ménages ont été équipés du matériel suivant :

- > une petite poubelle verte
- > un rouleau de sacs compostables

Les habitants de maisons individuelles et d'habitats collectifs sont priés de s'équiper respectivement de bidons de levée et de containers ajourés marqués du pictogramme des déchets de cuisine. Les sacs compostables fermés doivent être déposés dans ces contenants. Ces derniers doivent être placés en bord de route la veille de la levée, au soir, et rentrés dans les plus brefs délais après la levée.

Concessionnaire :

Retripa SA

5 chemin de l'Emeraude, 1214 Vernier

T 022 341 52 00

vernier@retripa.ch

### Espaces de récupération

Entre 7h et 20h

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne laiterie à Bossy

### Déchets de jardin

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1 m de long et 20 cm de diamètre.

### Centre de récupération et recyclage des déchets ESREC

Chemin des Chânets

1293 Bellevue

T 022 774 09 50

Horaire d'été (mars-octobre):

Du mardi au vendredi de 15h à 19h

Samedi et dimanche de 10h à 17h

Horaire d'hiver (novembre-février)

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 10h à 17h

Fermé le lundi et les jours fériés

L'ESREC, gardienné, est inaccessible en dehors de ces horaires.

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets :

- > Les apports des particuliers sont gratuits et non limités.
- > Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés.
- > Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré :

Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés : ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés tant dans les espaces de récupération voirie-feu, stade Marc-Burdet et Bossy qu'à celui des Chânats.

### Taille des haies

La mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 110) :  
« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres. »

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Quant à la loi sur les cultures et les fonds ruraux, elle stipule que les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds sont tenus de les traiter et les nettoyer.

### Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Si la Commune ne procède à aucune collecte, seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée, pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins

de 0.5 m<sup>3</sup> et qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage.

### Tondeuses à gazon Souffleuses à feuilles

(art. 10B de la loi F 3 10.03)

L'usage de tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés
- > sur les chemins forestiers

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé uniquement du 1er octobre au 31 janvier.

### Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la mairie.

### Autorisation de manifestations publiques

La mairie est seule compétente pour délivrer les autorisations pour les manifestations publiques organisées sur le territoire communale, conformément à la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). Jusqu'alors, il s'agissait d'une prérogative de l'Etat, par l'intermédiaire du service du commerce. La demande doit être effectuée au minimum

30 jours avant l'événement. La mairie est aussi compétente pour autoriser l'exploitation de terrasses et buvettes.

Vous trouverez sur le site internet de la commune (onglet : guichet virtuel, autorisations manifestations) le lien vers les e-démarches de l'Etat de Genève.

### **Chiens**

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et flore sauvages. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, ou les bandes herbeuses près des habitations.

### **Piscines**

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chânats.

La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève [www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscines](http://www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscines)

Pour tout renseignement complémentaire :  
SCAV  
T 022 546 56 00  
[scav@etat.ge.ch](mailto:scav@etat.ge.ch)

### **Déneigement**

Par respect pour l'environnement, le salage sur l'ensemble du territoire communal est réduit. Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes communales.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.

- > AJA – Association Jeunes Actions
- > Amicale de pétanque
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Yoga, Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

Plus de renseignements sur le site  
[www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)



**Edition**

Mairie de Collex-Bossy

**Coordination**

Enrica D'Alfonso

**Rédaction**

Isabelle Isch, Enrica D'Alfonso

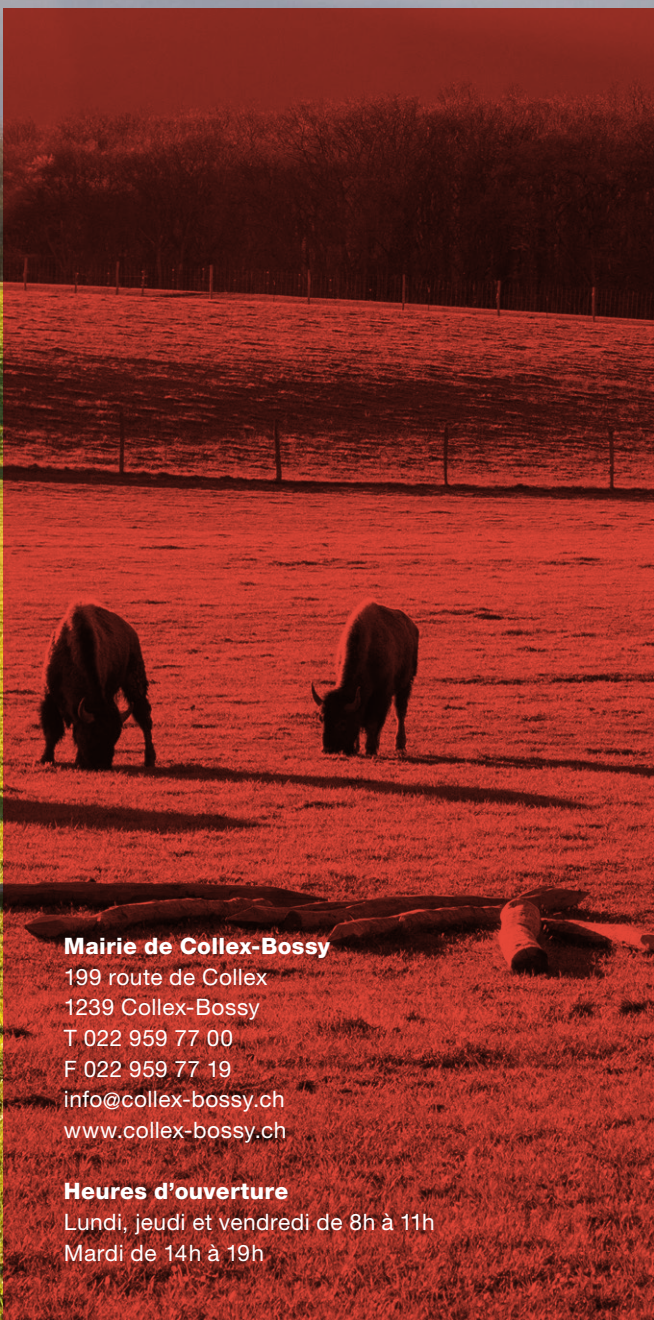
**Graphisme et photographie**

Z+Z, [www.zplusz.ch](http://www.zplusz.ch)

**Impression**

Atar Roto Presse SA

Imprimé à 80 exemplaires  
sur papier certifié FSC



**Mairie de Collex-Bossy**

199 route de Collex  
1239 Collex-Bossy  
T 022 959 77 00  
F 022 959 77 19  
info@collex-bossy.ch  
www.collex-bossy.ch

**Heures d'ouverture**

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h  
Mardi de 14h à 19h